



Matthew J. Diskin

Associé, Propriété intellectuelle

.....

Toronto

[\(416\) 862-6793](tel:(416)862-6793)

mdiskin@osler.com

.....

Admission au Barreau: Ontario, 2005

Domaines d'expertise

- [Insolvabilité et restructuration](#)
- [Litige en matière de propriété intellectuelle](#)
- [Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)
- [Médias et divertissement](#)
- [Propriété intellectuelle](#)
- [Technologie](#)

Matthew est associé au sein de l'équipe de propriété intellectuelle de notre bureau de Toronto. Il se spécialise en droit de la propriété intellectuelle, en litige et en droit des médias et du divertissement.

Il possède de l'expérience dans les litiges liés à la propriété intellectuelle, dans les questions relatives à l'utilisation abusive de renseignements confidentiels, l'exploitation et la gestion des droits, la fraude civile, les délits commerciaux, les différends contractuels et les affaires de diffamation. Il agit également à titre de conseiller pour des clients dans le cadre de litiges internationaux sur des questions de compétence, de jugements étrangers et de lettres rogatoires étrangères et nationales.

Matthew a représenté de nombreux clients dans de multiples secteurs, notamment celui du cinéma et de la télévision. La décision rendue dans l'affaire *Wiseau v. Harper*, qui est la décision de principe sur l'utilisation équitable d'objets protégés par un droit d'auteur, représente l'une des principales décisions dans lesquelles il est intervenu.

Matthew a représenté avec succès des clients dans de nombreuses affaires de diffamation, de différends contractuels, d'affaires portant sur des questions de droits d'auteur et de marques de commerce ou encore d'affaires portant sur des questions de compétence et de droit administratif.

Matthew représente une plateforme de médias sociaux de premier plan au niveau mondial. Il a obtenu des injonctions pour vol de renseignements commerciaux confidentiels. Il a également de l'expérience en tant que conseiller superviseur indépendant dans des affaires portant sur des ordonnances de type Anton Piller. Il a plaidé un grand nombre d'affaires au civil dans des procès où il a obtenu des verdicts favorables.

Prix et reconnaissances

- **Best Lawyers in Canada:** reconnaissance dans le domaine du droit des médias et du divertissement

Engagement communautaire

- La Société des plaideurs
- A accompli plusieurs mandats bénévoles

Qualifications

Formation

- Université Queen, LL.B.
-

Langues

- anglais
 - français
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau de l'Ontario
- Queen's Law Journal, directeur de rédaction et rédacteur en chef (2002-2004)